

AVIS n°2018-22

Séance plénière du 25 septembre 2018

Dénomination : Evaluation et modification du plan de gestion de la réserve naturelle régionale des marais de Sougeal

Demandeur : Communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont Saint Michel

MOTIVATIONS OU CONDITIONS

Présentation par Aurélien Bellanger (Communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont Saint Michel).

Discussion :

Objectif II3 « mener une expérimentation de gestion visant à favoriser la reproduction des oiseaux nicheurs dans les secteurs central et nord, en cas d'année sèche ne permettant pas la remontée du brochet sur le marais et sa reproduction » :

Sylvie Magnanon : Il est dommage de se positionner par rapport à une entrée « espèces ». Il conviendrait plutôt de penser globalement le système, en l'occurrence une mosaïque de milieux prairiaux, favorable à une diversité d'espèces. A la création de la réserve, il avait été souligné qu'il y avait un enjeu important de restauration d'un complexe de prairies naturelles, dans un contexte où les communautés végétales liées à ces dernières sont en train de s'effondrer au niveau régional. On n'arrivera pas à traiter cet enjeu si on garde des objectifs trop spécifiques.

Thibault Vigneron : Cette réflexion par rapport à une mosaïque est valable aussi pour les systèmes hydrologiques. Il est normal que le brochet ne se reproduise pas de façon régulière sur le marais. On peut penser qu'il y a quelques endroits avec une reproduction régulière, et d'autres zones plus vastes avec une reproduction massive certaines années.

Bernard Clément rappelle qu'il existe un seuil au milieu du marais qui permet un contrôle partiel des niveaux d'eau pour les oiseaux et le brochet. Le marais est historiquement très eutrophe. Il n'y a pas d'enjeux majeurs en matière de végétations, même s'il y a quelques espèces remarquables d'ailleurs liées aux variations des niveaux d'eau comme *Luronium natans*. Les enjeux majeurs sont plutôt sur la faune. Il existe un gradient au sein du marais. Les animaux en pâture se déplacent progressivement vers les prairies les plus humides. Il n'y pas de risque de déprise ni d'intensification.

Aurélien Bellanger : On observe un développement des espèces patrimoniales au sud du marais.

Guillaume Gélinaud : Dans le contexte régional, c'est un site exceptionnel par sa surface de prairies inondables, et majeur pour les oiseaux d'eau. Il est donc justifié de chercher à améliorer leurs conditions d'accueil. Il n'est pas toujours possible de tout concilier, mais il serait intéressant que ce site puisse servir d'exemple par rapport à l'intérêt agricole de tels milieux (ex : références de valeurs fourragères).

Sylvie Magnanon : On sait que dans la plupart des prairies humides, la qualité fourragère est optimale en mai - juin. Si on optimise la gestion pour les oiseaux d'eau en prolongeant la durée d'inondation printanière, on diminue la possibilité d'avoir une gestion agricole économiquement intéressante, ce qui est dommage, avec aussi des risques de surpâturage dans les zones non ennoyées. Si une bonne gestion agricole n'est pas possible sur le site même, il faudrait que la réserve rappelle quand même le rôle important des agriculteurs dans la gestion des prairies et mettre en valeur la gestion pastorale alentour.

MOTIVATIONS OU CONDITIONS

Bernard Clément : Les prairies dans la réserve sont un complément pour les exploitations agricoles. De l'autre côté du Couesnon on trouve des surfaces importantes de prairies de fauche ou pâturées. Mais on y a perdu tout milieu amphibie du fait du drainage. Le site Natura 2000 permet une réflexion sur un plus grand périmètre. Par ailleurs la problématique à traiter ne vient pas tant de l'intensité du pâturage mais plutôt de sa permanence. L'idéal serait un système de paddock mais complexe à mettre en œuvre et peu compatible avec l'ambiance naturelle de la réserve.

Patrick Le Mao : A la création de la réserve, les objectifs ont été définis par rapport aux oiseaux et au brochet en premier lieu. Il importe que les prairies puissent garder leur intérêt pour ces espèces, tout en maintenant une activité économique.

Guillaume Gélinaud : Ce débat existe dans d'autres sites. La gestion menée n'y est sans doute pas optimale pour l'économie agricole mais l'enjeu premier est la conservation des espèces. Des expérimentations montrent qu'il peut y avoir des exploitations productives en marais, tout en ayant un intérêt fort pour la biodiversité (ex : marais breton).

Sylvie Magnanon : Il demeure dommage de nourrir la dualité entre les espaces de nature et les espaces agricoles, alors que c'est bien parce qu'il y a une activité agricole que les milieux prairiaux existent.

Aurélien Bellanger : Aujourd'hui les prairies dans la réserve constituent un complément aux exploitations agricoles, mais le contexte fait que les exploitations sont aussi plus grandes que par le passé.

Avis du CSRPN : favorable (15 votes favorables, 5 abstentions)

Opération TU02 : Planter une roselière sur la réserve en continuité de celle d'Alisson :

Bernard Clément : La phragmitaie ne pourra s'implanter que s'il y a manipulation du sol. Sinon c'est la baldingère qui va se développer. Il s'agit davantage d'une expérimentation.

Avis du CSRPN : défavorable (1 vote favorable, 12 abstentions, 7 votes défavorables)

Objectif V3 : Mener une expérimentation sur le processus hydrodynamique d'érosion du Couesnon :

Thibault Vigneron : Quels sont les impacts du barrage de la caserne sur l'inondabilité du marais ?

Bernard Clément : A la construction du barrage il avait été dit qu'il n'y aurait pas d'impacts, mais il semble bien y avoir une modification du régime hydrologique du Couesnon.

Aurélien Bellanger : En tout cas la gestion des niveaux d'eau est plus complexe. Il y a des oscillations du niveau du Couesnon difficiles à anticiper.

Thibault Vigneron : Il conviendrait de s'inscrire dans une démarche plus globale prenant en compte la dynamique sédimentaire du Couesnon. Attention à ne pas aller à l'encontre de la dynamique naturelle, car il est possible que la rivière cherche à éroder compte tenu du surcreusement.

Avis du CSRPN : favorable (17 votes favorables, 3 abstentions), avec la préconisation suivante : supprimer l'opération TE17 (favoriser la régénération naturelle des ligneux le long des berges du Couesnon) et compléter l'opération SE27 (réaliser un suivi sur la dynamique d'érosion des berges du Couesnon) par une mise en relation avec les autres acteurs du bassin travaillant sur cette thématique.

Opération TU03 : implanter de nouvelles plateformes pour la cigogne blanche à proximité de la réserve :

Avis du CSRPN : favorable (16 votes favorables, 4 abstentions)

Objectif II5 : Contenir les hauteurs des boisements autour du marais afin d'éviter la banalisation des espèces d'oiseaux sur ces secteurs :

Il serait intéressant que cette action s'inscrive dans le cadre d'une filière de valorisation des boisements, dans le tissu social, plutôt que d'avoir un objectif strictement écologique.

Avis du CSRPN : favorable (12 votes favorables, 6 abstentions, 2 votes défavorables).

MOTIVATIONS OU CONDITIONS

Opération SE26 : Réaliser un suivi de la dynamique d'*Impatiens glandulifera* en lien avec la pratique d'arrachage :

Avis du CSRPN : favorable (18 votes favorables, 2 abstentions).

Opération TU04 : Planter des exclos supplémentaires le long de certains canaux :

Avis du CSRPN : favorable (17 votes favorables, 3 abstentions).

Objectif IX1 : développer les suivis sur la dynamique des espèces floristiques, faunistiques et des écosystèmes du marais :

Thibault Vigneron : Concernant le brochet, il est préférable de mobiliser les efforts les années où il y a un grand potentiel de reproduction plutôt que tous les ans.

Sylvie Magnanon souligne que les résultats très intéressants de la réserve sur *Luronium natans* sont à valoriser au niveau national (PNA).

Avis du CSRPN : favorable (19 votes favorables, 1 abstention).

Aménagement de la continuité du sentier entre Vilormel et Alisson :

Avis du CSRPN : favorable (15 votes favorables, 5 abstentions).

Fait le 23/10/2018

Signature : Patrick Le Mao

